

Thon rouge : Quotas de pêche 2014 inchangés en Méditerranée et Atlantique Est

Les quotas de pêche au thon rouge pour 2014 ont été maintenus lundi au même niveau que cette année, à l'issue de la réunion annuelle de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), ont indiqué le WWF et d'autres ONG.

« Le WWF est satisfait du maintien des quotas annuels de prise de thon rouge dans l'Est de l'océan Atlantique et en Méditerranée à 13.400 tonnes (...) », a-t-il réagi dans un communiqué, corroboré par celui de l'association Oceana qui se félicite aussi du « statu quo » et du « leadership manifesté par l'Union Européenne - le principal titulaire des quotas - sur le respect de l'approche de précaution ».

Un comité scientifique avait recommandé le maintien des quotas, laissant toutefois une petite marge de négociation. Plusieurs gouvernements avaient exercé de fortes pressions pour les augmenter. Espagne, Portugal, Italie, Grèce et Malte souhaitaient rouvrir les discussions, mais l'idée n'était pas soutenue au niveau de l'Union européenne. Une nouvelle évaluation scientifique des stocks est attendue en février.

Les deux associations ont revanche déploré le manque d'avancée pour les requins, en raison selon le WWF de « l'opposition radicale du Japon, de la Chine et de la Corée ». « Malheureusement, en ce qui concerne les requins, la CICTA a aussi maintenu le statu quo, échouant ainsi d'adopter toute mesure de gestion pour ces stocks menacés », a regretté Oceana.

Depuis juin, la découpe des ailerons de requins est totalement interdite dans les 28 pays européens.

Source : <http://www.agrisalon.com/actualites/2013/11/25/quotas-de-peche-2014-inchanges-en-mediterranee-et-atlantique-est> (25/11/2013)